

QUELQUES CONSEILS POUR LA PERIODE ESTIVALE

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

Les propriétaires de chiens doivent éviter que ceux-ci n'aboient de façon répétée ou intempestive : les conditions de détention de ces animaux et la localisation de leur lieu d'attache ou d'évolution doivent être adaptées en conséquence.

Tous travaux bruyants de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectuées que :

- Les jours ouvrables de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Chaque usager doit porter une attention toute particulière à ses besoins en eau et limiter au strict nécessaire sa consommation. Economiser l'eau permet en effet de retarder, voire d'éviter l'atteinte ou le franchissement des seuils d'alerte et de crise.

Cela traduit par un certain nombre de recommandations :

- restreindre les usages secondaires (arrosage, nettoyage des voitures, remplissage des piscines...),
- organiser la gestion du remplissage des piscines publiques ou privées, alimentées à partir du réseau d'alimentation en eau potable pour éviter que celui-ci ne déstabilise le fonctionnement des réseaux,
- réduire les consommations d'eau domestique,
- rechercher les fuites
- mettre en place des systèmes de récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage,
- privilégier les techniques d'arrosage au goutte à goutte,
- privilégier les végétaux de type méditerranéens dans les aménagements d'espaces verts.

Outre, le plan d'Opération Tranquillité Vacances mis en place par la municipalité au profit de nos camérétois, voici quelques exemple de conseils de prévention en matière de lutte contre les cambriolages

- évitez de laisser les fenêtres qui donnent sur la rue ouvertes,
- évitez de laisser le portail ouvert,
- évitez de laisser le garage ouvert,
- évitez de laisser vos clés de voiture à portée de main dans l'entrée,
- fermez à clé vos véhicules (même dans la propriété),
- fermez votre maison même quand vous êtes à la piscine.